

exquise, j'ai nommé la jeune épouse distinguée qui vous accompagna au beau pays de France durant toutes vos études. Ce fut pour vous un viatique charmant en même temps que la plus délicate évocation quotidienne du pays natal. L'autre, ce fut l'amitié, combien prenante, de la jeunesse catholique française, si active à Paris et dont le centre se trouve à l'Institut catholique et à la Conférence Olivaint, rue d'Assas. Dans ces milieux privilégiés, on vous a accueilli comme un frère, et vous y avez vécu des heures délicieuses et réconfortantes, laissant intacts dans votre cœur, les raffermissant, au contraire, vos croyances catholiques et votre profond attachement à la patrie de vos pères. En même temps, vous avez appris à mieux connaître et à mieux aimer la patrie de saint Louis, de Jeanne d'Arc et de saint Vincent de Paul, la France glorieuse de nos ancêtres.

"Vous êtes revenu sur les bords du grand fleuve, non en exilé, mais en patriote convaincu que la Nouvelle-France a besoin du concours de tous ses fils, surtout de ceux qui ont eu l'avantage de parfaire leurs études sous l'égide des meilleurs maîtres français. Plus instruit, mieux préparé aux luttes qui vous attendent, vous n'en défendrez que mieux nos traditions religieuses et nationales, traditions apportées jadis des meilleures provinces de la France du 17^e siècle.

"Et je devine que, ce soir, en mettant en scène la Cigale et la Fourmi, vous saurez parler d'une de ces traditions toujours bien françaises, et très canadiennes jusqu'à il y a un siècle, je veux dire la prévoyance, l'économie."

La Société des Arts, Sciences et Lettres a commencé, voilà quelques semaines, une série de causeries du samedi. Les membres de la société qui assistent à ces causeries intimes peuvent constater que ces dernières, faites sur des sujets variés et pratiques, vont être utiles à tous.

La première de ces causeries a été donnée, le 3 février par M. Jos.-S. Blais, surintendant des succursales de la Banque Nationale, qui a parlé de l'"épargne dans nos institutions canadiennes-françaises comme moyen de survivance". La causerie de M. Blais a donné lieu à une importante résolution.

Le 10 février, une autre causerie était faite par M. Evariste Brassard, chef du Service provincial des droits sur les successions, qui a fait l'historique des diverses lois qui existent concernant l'impôt successoral.

La causerie suivante a été donnée par le Dr A.-E. Bédard, diplômé de l'Ecole d'Alfort, France, sur le sujet suivant: "La viande que nous mangeons."

Le 25 février, la causerie était faite par M. J.-H. Lavoie, chef du Service provincial de l'Horticulture, sur les moyens d'action de son gouvernement et les possibilités de développer dans la province la science de l'horticulture.
